



POUR VOUS INSCRIRE

Date limite de dépôt de la fiche de candidature
(à déposer à la Maison des Arts ou à l'école de votre enfant)

> **mercredi 25 mars 2020**

Ateliers et entretiens pour les candidats et rencontre avec les familles

> lundi 30 mars à partir de 16 h 15
(une convocation sera envoyée aux familles).

Commission d'admission

(inspection académique, collège, éducation nationale,
Maison des Arts, parents d'élèves)

> mercredi 6 mai 2020.

Enseignante référente : Fabrine LORET
fabrine.loret@saint-herblain.fr

CHAM voix

classe à horaires aménagés musique
à l'école primaire Nelson-Mandela



2020-2021

POUR NOUS JOINDRE

École Nelson-Mandela

Rue du Danube
44800 Saint-Herblain
02 28 25 27 21

Maison des Arts

Chargée de coordination : Fabrine Loret
02 28 25 25 80
26 rue de Saint-Nazaire
44800 Saint-Herblain

Ouverture de l'accueil :

Lundi 14 h - 19 h

Mardi, jeudi et vendredi 10 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

Mercredi 9 h - 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h

Samedi 9 h - 13 h

La CHAM ?

L'épanouissement des enfants et leur réussite éducative sont favorisés par la pratique du chant collectif qui, par le biais de l'oreille, de la voix, et du corps tout entier, développe l'écoute et l'expression artistique.

POURQUOI ?

- Se positionner très vite en musicien interprète,
- Être à l'écoute de l'autre, acquérir plus d'assurance en public,
- Acquérir de la maîtrise de soi, le respect,
- Acquérir une bonne posture corporelle, une émission vocale saine, une diction précise,
- Se familiariser avec les différents langages musicaux,
- Être capable de gérer l'espace (déplacements et mise en scène),
- Éveiller le sens harmonique et développer l'écoute intérieure,
- Aborder le vocabulaire musical / les partitions,
- Acquérir une plus grande autonomie, développer sa créativité.

POUR QUI ?

Tout enfant qui entre en **CE1** ou **CE2** ou **CM1** et qui souhaite bénéficier d'un enseignement musical à dominante vocale. Cette inscription engage l'élève sur l'ensemble du cycle élémentaire (du CE1 au CM2), après avis d'une commission d'admission.

COMMENT ?

Les différents cours de chant choral et de steel-drum ont lieu à l'antenne nord de la Maison des Arts (groupe scolaire Nelson-Mandela).

QUAND ?

Pendant le temps scolaire et par semaine :

CE1 et CE2 : 1 h d'éducation musicale + 1 h de chant choral.

CM1 et CM2 : 1 h d'éducation musicale + 1 h 15 de chant choral et 45 mn de steel-drum.

Fiche de candidature
CHAM voix
École primaire Nelson-Mandela
2020-2021

ÉLÈVE

Nom de l'élève

Prénom

Sexe Masculin Féminin

Né(e) le / /

Niveau scolaire en 2020-2021 :

Actuellement à l'école

Ville

L'élève pratique-t-il déjà un instrument ?

non

oui lequel ?

TUTEUR ou RESPONSABLE LÉGAL

Nom et prénom du **responsable légal de l'élève**

Adresse

Code postal Ville

Tél fixe Tél portable

E-mail

N° allocataire CAF

Fait à

le / /

Date limite de dépôt de la fiche de candidature
(à déposer à la Maison des Arts ou à l'école de votre enfant)
> mercredi 25 mars 2020